

Décision

Générale

colonial

Décision n° 923 concernant les Ministères.

n° 923

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

18 août 1960

Numéro JO

n° 9 du 30/09/1960

Date du numéro

30 septembre 1960

TEXTE INTÉGRAL

Mme Gonzalès (Magda) est engagée à l'essai pour une durée de deux mois, à compter du 11 août 1960, en qualité de secrétaire-dactylographe auxiliaire, ét mise à la disposition du Ministre des Finances, des Affaires économiques et du Plan, pour servir aux Contributions directes, en remplacement et pour la durée d'absence de Mme Lariau. Mme Gonzalès (Magda) est classée à la 2e catégorie, échelle II, 1er échelon, indice local 725. Mme Gonzalès (Magda) percevra, lors de la cessation de ses fonctions, soit le 11 octobre 1960, une indemnité compensatrice de congé payé égale à 5 jours de salaire.